

Statement of the Vice-Chairman

Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions

13 November 2017

**Report on the use of the commitment authority and request for a subvention to the
Residual Special Court for Sierra Leone**

(ACABQ report: A/72/7/Add. 20; Secretary-General's report: A/72/384)

Mr. Chairperson,

I am pleased to introduce the Advisory Committee's report (A/72/7/Add. 20) on the report on the use of the commitment authority and request for a subvention to the Residual Special Court for Sierra Leone.

The report of the Secretary-General contains an estimated budget for the biennium 2018-2019 and a request for a subvention for the Residual Special Court for Sierra Leone in the amount of \$5.9 million which represents the full budget for both years of the biennium, given the total absence of forecasted voluntary contributions for 2018 or 2019. The Secretary-General's report also contains information on the use in 2017 of the commitment authority authorised by the General Assembly.

The Committee is of the view that a decision to appropriate the entire amount of the budget for 2018 and 2019 would undermine the voluntary nature of the current funding arrangements. The Committee also notes that, after three consecutive requests for subventions to support the Residual Special Court, including the current request for the

biennium 2018-2019, the practice is now no longer exceptional in nature. However, given the need to ensure funding for the Court, the Advisory Committee recommends an authority to spend not to exceed \$2.3 million for 2018 to supplement any voluntary financial resources of the Residual Special Court for Sierra Leone.

The Committee is concerned that no pledges or contributions are forthcoming and considers that this matter requires the personal engagement of the Secretary-General with a view to increasing the level of voluntary contributions.

Thank you, Mr. Chairperson.

Déclaration du Vice-Président

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

13 novembre 2017

Rapport sur l'utilisation de l'autorisation d'engagement de dépenses et demande de subvention pour le Tribunal spécial résiduel pour la Sierra Leone

(Rapport du CCQAB : A/72/7/Add. 20; rapport du Secrétaire général : A/72/384)

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de présenter le rapport du Comité consultatif sur le rapport sur l'utilisation de l'autorisation d'engagement de dépenses et la demande de subvention pour le Tribunal spécial résiduel pour la Sierra Leone (A/72/7/Add. 20).

Le rapport du Secrétaire général contient un budget estimatif pour l'exercice biennal 2018-2019 et une demande de subvention pour le Tribunal spécial résiduel pour la Sierra Leone d'un montant de 5,9 millions de dollars, lequel représente le budget total du Tribunal pour les deux années de l'exercice biennal, compte tenu du fait que les prévisions de contributions volontaires pour 2018 ou 2019 sont nulles. Le rapport du Secrétaire général indique également de quelle façon l'autorisation d'engagement de dépenses approuvée par l'Assemblée générale a été utilisée en 2017.

Le Comité est d'avis que la décision d'ouvrir la totalité des crédits correspondant au budget alloué pour 2018 et 2019 remettrait en cause le caractère volontaire des modalités actuelles de financement. Il note par ailleurs que des demandes de subventions destinées à appuyer les travaux du Tribunal spécial résiduel d'appui ayant été présentées trois années consécutives, la demande actuelle concernant l'exercice biennal 2018-2019 y compris, cette pratique a perdu son caractère exceptionnel. Cependant, compte tenu de la nécessité d'assurer le financement du Tribunal, le Comité consultatif recommande une autorisation d'engagement de dépenses ne dépassant pas 2,3 millions de dollars pour 2018, afin de compléter toute contribution volontaire destinée au Tribunal spécial résiduel pour la Sierra Leone.

Le Comité est préoccupé par le fait qu'aucune contribution n'est annoncée ni versée et estime que le Secrétaire général doit se saisir personnellement de cette question en vue d'accroître le niveau des contributions volontaires.

Je vous remercie, Monsieur le Président.